

## GRILLE D'ÉVALUATION BOURSES DE CARRIÈRE « JUNIOR 1 »

### Critères et description

#### Formation de la personne candidate en recherche

20

- Bourses, prix et distinctions pendant les études incluant les années postdoctorales, **s'il y a lieu**
- Pertinence et adéquation de la formation en regard du programme de recherche proposé
- Qualité des lettres de recommandation (s'il y a lieu)
- Qualité et diversité des milieux dans lesquels la personne candidate a reçu sa formation (Postdoctorat, Ph. D., M. Sc, résident)

*Ce critère évalue la capacité de la personne candidate à mener la recherche proposée selon sa formation.*

#### Subventions, productivité scientifique et rayonnement

25

- Durée et importance relative des subventions (s'il y a lieu) compte tenu du domaine de recherche et des organismes subventionnaires (en tant que chercheur principal ou chercheuse principale, co-chercheur ou co-chercheuse, personne collaboratrice)
- Résumés et abrégés à l'échelle provinciale, nationale et internationale
- Publications parues ou acceptées : portée scientifique, impact, qualité des revues et continuité dans la productivité scientifique depuis le début de la carrière
- Brevets
- Participation, à titre de personne conférencière, à des symposia et congrès et fonctions au sein d'organismes divers

*Nous évaluons la productivité scientifique du candidat selon son niveau, en tenant compte des spécificités de son domaine et de son parcours.*

#### Milieu d'accueil du chercheur ou de la chercheuse

15

- Disponibilité de fonds de démarrage
- Équipement commun disponible
- Espace de laboratoire mis à la disposition de la personne candidate
- Importance des charges administratives, cliniques, pédagogiques de la personne candidate
- Qualité de la lettre du mentorat
- Niveau de complémentarité avec d'autres chercheurs et chercheuses sur place
- Soutien financier d'autres sources

*Ce critère apprécie les moyens, infrastructures et possibilités de collaboration offerts à la personne candidate ainsi que son intégration à son milieu de recherche*

#### Autonomie et indépendance de la personne candidate

10

- Capacité de former des étudiant.e.s et des médecins résidents
- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à obtenir des subventions

significatives comme chercheur principal ou chercheuse principale

- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à publier à titre d'auteur principale (sans ses mentors ou mentores)

*Ce critère évalue la compétence de la personne candidate en tant que leader dans son milieu d'accueil et dans domaine de recherche, sans l'apport de ses mentors.*

## Programme de recherche proposé

30

- Clarté de la présentation
- Cohérence du programme en regard des connaissances actuelles
- Faisabilité du programme compte tenu du milieu d'accueil, de la formation de la personne candidate et du support financier
- Impact scientifique dans la discipline
- Créativité, originalité et caractère innovant du programme de recherche
- Réalisme du projet et de l'échéancier de réalisation
- Valeur scientifique des méthodologies (validité des instruments)
- Validité des objectifs en regard de la revue de littérature

*Le critère évalue la qualité, pertinence, faisabilité et innovation du programme de recherche, ainsi que la méthodologie utilisée. Ne pas pénaliser si l'aspect innovant n'y est pas.*